

Seule la sténographie Duployé est enseignée dans les écoles de commerce de France.

Nous publions ailleurs une correspondance de M. Elie Raymond, sténographe officiel à la Cour des Sessions. M. Raymond est une autorité en matière de sténographie. Son opinion a donc une haute valeur. Notre ami a écrit cette lettre en réponse à une question que nous lui avons posée, savoir : Quel était le système d'art abrégé, qu'il considérait le plus simple et le plus rapide ? On verra, à la lecture de cette lettre, que notre distingué correspondant est tout entier en faveur du système Duployé.

LA STÉNOGRAPHIE

SON UTILITÉ A L'ÉCOLE

M. Camille Quéré vient d'écrire dans la *Plume de Périgueux*, France, un excellent article sur l'utilité de la sténographie à l'école. M. Quéré se demande à quoi peut servir la sténographie.

Après avoir préconisé la méthode Duployé, à cause de sa simplicité et du nombre relativement restreint de signes qu'elle exige, l'auteur continue ainsi :

À l'école, la sténographie est d'abord, en très peu de temps, apprise aux élèves ; ensuite, le maître s'en sert pour en tirer tous les avantages qu'elle procure.

La dictée, principale occupation du professeur, est écrite au tableau en sténographie et les élèves n'ont qu'à lever les yeux pour traduire en silence les monogrammes tracés par le maître : économie de gosier et gain de temps.

De plus, l'élève ne pourra pas tant commettre d'erreurs car, les sons étant exactement reproduits sur le tableau, il n'aura pas l'inconvénient que présente souvent la dictée orale.

Quelques incrédules, je le sais, diront que la sténographie empêchera l'élève d'apprendre l'orthographe. Mais c'est un mauvais argument, car, en sténo-

graphie, il n'y a pas d'orthographe spéciale, il n'y en a aucune, il n'y a que des sons représentés, et ces sons, après avoir été lus, parviennent à l'intelligence comme s'ils étaient sortis de la bouche d'un professeur.

D'ailleurs, les nombreux instituteurs, qui se servent de la méthode Duployé, ont constaté au contraire que la sténographie facilitait l'orthographe, et à plusieurs reprises, dans les examens, des élèves auxquels l'art abrégé avait été enseigné ont obtenu les premiers numéros.

Le nombre des instituteurs sténographes augmente chaque jour et, encouragés par leurs supérieurs, ils ont formé une association dite "de l'enseignement par la sténographie". À la tête de laquelle est placé le dévoué M. David, inspecteur primaire, à Arras.

Dans les hautes sphères, on n'est pas resté indifférent à l'égard de notre art et, en 1889, une délégation du Congrès sténographique tenu à Paris, s'est rendu auprès du ministre de l'Instruction publique d'alors pour lui exposer de nouveau les services importants que peut rendre l'emploi de la sténographie dans les écoles de l'Etat.

Le Ministre a répondu aux délégués qu'il avait parfaitement reconnu l'utilité de la sténographie et que non seulement il tolérait l'étude de cet art dans les écoles primaires, mais qu'il l'encouragerait.

Ceci fût fait, et, depuis quelques années, le nombre des directeurs d'école qui se sont donnés à l'introduction de la méthode Duployé dans les classes, est assez élevé. Plusieurs d'entre eux ont vu leurs efforts récompensés par les pouvoirs publics.

Les grandes assemblées ne se désintéressent pas non plus de la sténographie ; plusieurs conseils généraux ont émis des vœux pour son introduction à l'école,

Les membres de l'Académie sont pour la plupart favorables aussi à l'art abrégé et j'ai, sous les yeux, une lettre du très distingué M. Mézières dans laquelle l'honorable académicien député, préconise l'introduction de la sténographie dans toutes les écoles de l'Etat.

Le temps n'est pas éloigné, pensons-nous, où le désir de tant d'éminentes personnes sera réalisé.